

Avis public

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

AVIS est par la présente donné, que le 26 janvier 2021, le conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud étudiera pour adoption le règlement suivant : Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration LR-DG-01 (art. 162 LIP).

Vous pouvez consulter ce projet de règlement sur notre site Internet à l'adresse cscotesud.qc.ca (sous l'onglet Notre organisation – Conseil d'administration).

Pour toute question, communiquez avec monsieur Pierre Côté à pierre.cote@cscotesud.qc.ca.

Avis donné à Montmagny, ce 28^e jour du mois d'octobre 2020.

Le secrétaire général,
Pierre Côté

Québec 